

Partir à l'étranger - Mobilité sortante



Une expérience internationale de 9 semaines minimum obligatoire pour valider votre diplôme d'ingénieur

La politique internationale de l'EICnam vise à permettre aux élèves-ingénieurs de:

- Réaliser une immersion significative à l'étranger afin qu'ils puissent pratiquer les langues étrangères
- Prendre conscience de l'importance de la dimension internationale dans leur milieu professionnel
- Développer leur capacité d'adaptation
- Acquérir l'ouverture d'esprit indispensable à l'appréhension de la diversité culturelle.

Pour être diplômés, les élèves doivent impérativement obtenir au minimum le niveau B2 du [CECRL \(cadre européen de référence pour les langues\) en anglais.](#)

La mobilité individuelle des apprentis ingénieurs du Cnam



Les apprentis doivent réaliser une mobilité individuelle **d'au moins 9 semaines à l'étranger**. C'est une exigence de la [CTI \(commission des Titres d'Ingénieurs\)](#) pour la validation du diplôme. **Les séquences internationales peuvent se dérouler au sein d'une entreprise ou d'un laboratoire de recherche à l'étranger**, pour des périodes de stage ou encore sous la forme d'une **mobilité académique** (un semestre, sous condition de la validation de la /du Responsable de formation). L'objectif principal est la sensibilisation des apprentis à la diversité culturelle et la confrontation à une autre vision de l'activité professionnelle.



Les mobilités collectives des apprentis ingénieurs du Cnam

Dans certaines filières, un séjour collectif est organisé (cours à l'université, visites techniques et culturelles), en complément de la mobilité individuelle. Cette mobilité collective ne dispense pas les apprentis qui en bénéficient d'une période de 9 semaines en mobilité individuelle.



ERASMUS +

La mobilité européenne des apprentis ingénieurs

Depuis 2014, le Cnam est signataire de la charte Erasmus + pour les mobilités. [Le programme Erasmus +](#) permet aux apprentis ingénieurs de l'EICnam de pouvoir bénéficier d'une bourse lors d'une mobilité individuelle de 2 mois minimum. Cette bourse n'est pas automatique et nécessite le montage d'un dossier. Elle est soumise à des critères précis, notamment concernant le pays de destination.



[Pour en savoir plus sur Erasmus +](#)

[Les détails concernant les conditions de sélection et les démarches à entreprendre](#)

[Charte Erasmus du Cnam](#)

L'Europass Mobilité

[L'Europass mobilité](#) est un document qui permet de consigner les savoirs et compétences acquis dans un autre pays européen, à l'occasion par exemple d'un stage en entreprise ou d'un échange universitaire. Les élèves-ingénieurs de

l'EICnam effectuant un échange dans le cadre d'[ERASMUS](#) + pourront demander à leur structure d'accueil de remplir ce document afin de pouvoir l'utiliser postérieurement pour valoriser leurs expériences (lors d'une recherche d'emploi par exemple).

[Sur le site internet de l'Europass](#), une rubrique « **CV et lettre de motivation en ligne** » permet d'accompagner les jeunes européens en proposant des formats standards et des conseils à la réalisation de CV et lettres de motivations.

[Téléchargez notre guide de la mobilité internationale](#)

Tout ce que vous devez savoir pour préparer votre mobilité internationale !

Elaborer son projet de stage: